

Chanteloup

en-Brie

n° 161 juin 2009 - 36^e année

CANTU LUPI

BEHREND ARCH

Bulletin
d'informations
municipales



MARNE et GONDOIRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Spécial budget



LE MOT DU MAIRE



Le 21 mars dernier était voté le budget communal. Ce budget, adopté dans une période délicate en raison de l'évolution de la crise financière de l'automne, en crise économique et sociale, se veut à la fois, soucieux de ne pas alourdir les charges des familles et respectueux de nos engagements en matière de développement de notre commune.

A cette situation internationale difficile il faut aussi ajouter les contraintes nationales qui, au travers les décisions prises par le gouvernement, entraînent une baisse significative des recettes potentielles dévolues aux collectivités territoriales. J'en veux pour preuve la diminution de la dotation globale de fonctionnement qui diminue puisqu'il n'est pas pris en compte la population réelle de la commune, mais celle recensée en 2006.

Pour tenir compte de ce contexte difficile et conscients de nos responsabilités, le vote de ce budget s'articule sur plusieurs lignes directrices :

- le maintien des trois taxes (foncière, habitation et foncier non bâti) au même taux que l'année précédente et ce, pour la quatrième année consécutive ;*
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement ;*
- le maintien de l'investissement pour participer à la relance de l'économie.*

Dans les pages suivantes, Pierrette Munier, adjointe aux finances, vous explique en détail le budget 2009. Vous pourrez constater que ce budget, tout en demeurant prudent, maintient les dépenses de fonctionnement au même niveau que l'année précédente, voir les diminue. C'est le cas notamment de la charge financière qui passe de 2,08 % pour l'année 2008 à 0,03 % pour l'année 2009.

Nous maintiendrons aussi un niveau d'investissements intéressant pour la commune. Travaux de réhabilitation et de transformation de l'école du « Loupiot », éclairage du parking du stade, amélioration de la sécurité au niveau de l'aire de jeu de la place Jacques Tati, mais aussi, le remplacement du camion, au service voirie et l'acquisition d'un véhicule type « twingo », pour le service administratif, seront réalisés tout au long de cette année 2009.

Si le brutal ralentissement économique lié à la crise financière mondiale a des conséquences sur le développement de nos projets, nous ne renonçons pas, pour autant, à poursuivre notre action, dans l'intérêt de notre village et à votre service. Nous ne pouvons que déplorer, l'allongement des délais de réalisation de ceux-ci.

Quand vous découvrirez ces pages, les vacances d'été seront proches, il sera temps pour chacun d'entre nous de penser au repos estival qui nous permettra d'oublier un peu la morosité actuelle. Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances.

Bonne lecture de votre Cantu-Lupi. A bientôt.

Marcel OULÉS,
Maire.

Photo couverture : projet EPHAD de Fontenelle

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Le compte administratif de l'exercice 2008, arrêté comme suit, est conforme au compte de gestion.

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Recettes.....	1 893 772,09 €	Recettes.....	141 813,59 €
Dépenses.....	1 715 312,58 €	Dépenses.....	224 945,19 €
Résultat de l'exercice 2008.....	178 459,51 €	Résultat de l'exercice.....	- 83 131,60 €
Report N-1	53 304,94 €	Report N-1.....	-16 144,68 €
Résultat de clôture de l'exercice 2008.....	231 764,45 €	Résultat de clôture de l'exercice 2008.....	- 99 276,28 €
<u>Affectation du résultat de la section de fonctionnement</u>			
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement.....		99 276,17 €	
Excédent reporté à la section de fonctionnement.....		132 488,17 €	
<u>Reprise des résultats 2008 au BP 2009</u>			
R002 excédent de fonctionnement reporté.....		132 488,17 €	
D001 déficit d'investissement reporté.....		99 276,28 €	
1068 couverture du besoin de financement.....		99 276,28 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	542 577,66 €	Atténuation de charges	39 166,48 €
Charges de personnel	968 328,85 €	Vente de produits, prestations de service	208 125,64 €
Autres charges de gestion courantes	154 962,14 €	Impôts et taxes	1 200 219,06 €
Charges financières	49 202,48 €	Dotations et subventions	400 612,75 €
Charges exceptionnelles	241,45 €	Autre produit de gestion courante	36 410,00 €
		Autres produits exceptionnels	9 238,16 €
TOTAUX	1 715 312,58 €		1 893 772,09 €

OUVERTURE LE 3 SEPTEMBRE



L'école maternelle, avenue du Chêne-Saint-Fiacre (entrée principale)



Halte-garderie, rue des Champs Robailles (entrée principale)



La cour de l'école, vue de la halte-garderie

INAUGURATION SAMEDI 26 SEPTEMBRE



Crédit photos : Yves Buteau - Mairie de Chanteloup-en-Brie

(Compte administratif 2008 suite) **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Emprunts	99 218,59 €	Dotations, fonds divers	83 933,14 €
Frais d'études, PLU, Logiciels comptables	23 884,12 €	Subventions reçues	57 880,45 €
Immobilisations corporelles	99 842,48 €		
Dépôts et cautionnements	2 000,00 €		
Total	224 945,19 €	Total	141 813,59 €
		Déficit d'investissement 2008	- 83 131,60 €
		Déficit d'investissement 2007	- 16 144,68 €
		Déficit d'exploitation	- 99 276,28 €

BUDGET PREVISIONNEL 2009

Dans les collectivités territoriales de moins de 3 500 habitants, un débat sur les « orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés », dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci, n'est pas obligatoire. Malgré tout, ce débat ayant pour vocation d'éclairer le vote des élus, le bureau municipal a souhaité après la réunion de la commission des finances en date du 5 mars, convier un bureau municipal élargi à l'ensemble des élus pour débattre.

Le budget 2009 évolue dans un contexte économique particulier. La crise financière que nous traversons actuellement aura de nombreuses répercussions, à plus ou moins long terme.

Les répercussions seront immédiates. Les entreprises auront des difficultés à solliciter les établissements de crédit pour s'installer. Entraînant probablement un ralentissement dans l'installation de nouvelles entreprises sur la zone d'activités, ainsi que le lancement de nouveaux programmes de logements.

Les répercussions peuvent également être plus complexes avec le désengagement progressif de l'Etat. L'évolution de l'enveloppe normée des grandes dotations n'évolue plus que sur la base de l'inflation. Le Fond de Compensation de la TVA (FCTVA) est intégré à cette enveloppe.

La base « population » du calcul de ces dotations est le recensement de 1999, publié en 2006, ne prenant pas en compte notre recensement complémentaire de 2007. Cela se traduit par une baisse de population de 209 habitants par rapport à 2008 et donc une baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat.

Tous ces éléments font que le budget 2009 sera un budget prudent. Nos charges générales doivent donc être contraintes. Quant à l'investissement, nous continuerons les opérations initiées, à savoir les écoles et les travaux d'entretien du patrimoine et des voiries.

Les intérêts de la dette diminuent pour les emprunts existants.

La section de fonctionnement par chapitre, s'équilibre en dépenses et recettes à 2 042 906,17 €

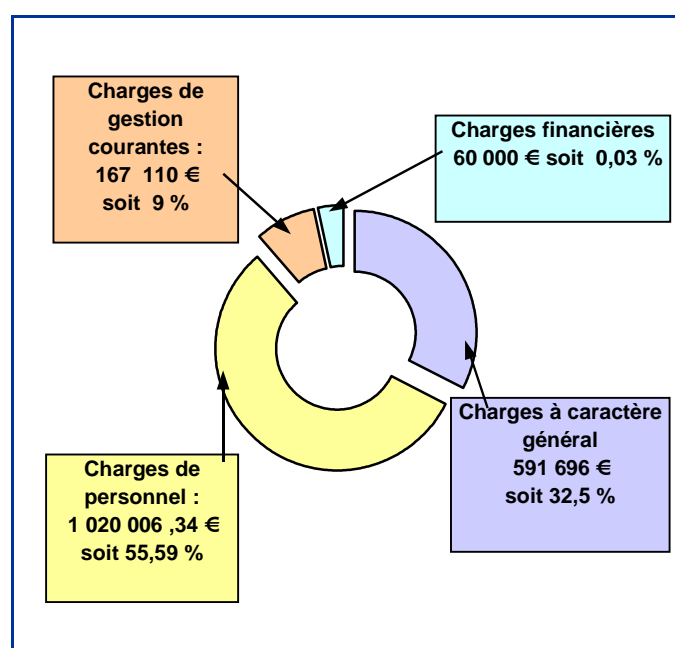
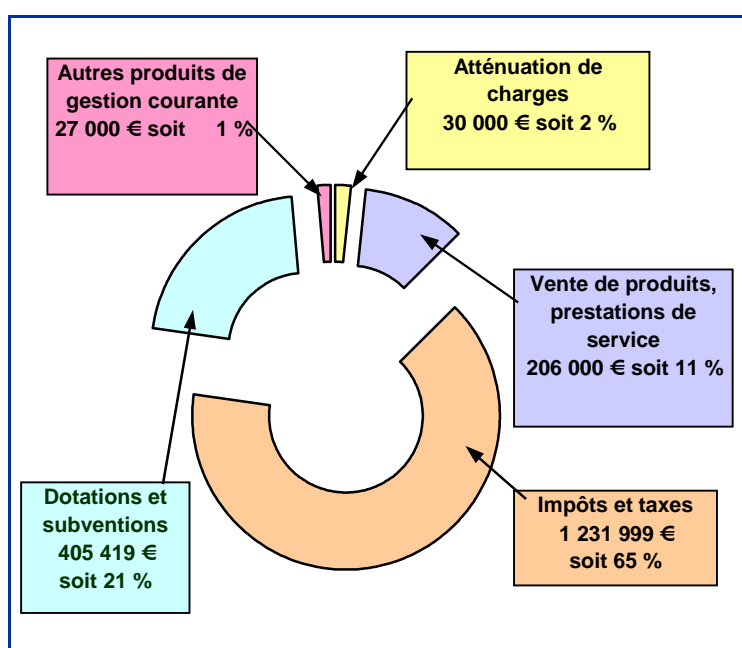
La section d'investissement par compte s'équilibre en dépenses et recettes à 7 385 271,29 €

Le budget prévisionnel de l'exercice 2009 s'équilibre donc en recettes et dépenses à 9 428 177,46 €, comme suit :

Pierrette Munier,
Adjointe chargée des Finances.

BUDGET PREVISIONNEL 2009

Les recettes de fonctionnement		Les dépenses de fonctionnement	
Atténuation de charges	30 000,00 €	Charges à caractère général	591 696,00 €
Vente de produits, Prestations de service	206 000,00 €	Charges de personnel	1 020 006,34 €
Impôts et taxes	1 231 999,00 €	Autres charges de gestion courantes	163 110,00 €
Dotations et subventions	405 419,00 €	Charges financières	60 000,00 €
Autre produit de gestion courante	27 000,00 €	Virement à la section d'investissement prévision2009	75 605,66 €
Autres produits exceptionnels	10 000,00 €	Virement à la section d'investissement solde 2008	132 488,17 €
Solde d'exécution 2008	132 488,17 €		
	2 042 906,17 €		2 042 906,17 €



Les recettes d'investissement		Les dépenses d'investissement	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Subvention département	65 220,00 €	Remboursement des emprunts	100 000,00 €
Autres établissement public locaux	94 724,00 €	Frais d'études	2 000,00 €
DGE	152 612,00 €	Concession et droits similaires	4 200,00 €
Emprunt	500 000,00 €	Aménagements extérieurs	14880,00 €
FCTVA	96 151,00 €	Installations générale	6 996 213,90 €
TLE	117 612,00 €	Réseaux divers	48 275,00 €
Excédent de fonctionnement	99 276,28 €	Matériel de transport	25 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	208 093,83 €	Matériel de bureau et informatique	3 000,00 €
Restes à réaliser 2008	6 051 582,18 €	Mobilier	72 000,00 €
		Autres immobilisations corporelles	20 426,11 €
		Déficit d'exécution 2008	99 276,28 €
TOTAL	7 385 271,29 €	TOTAL	7 385 271,29 €

FAITES VIVRE VOS COMMERÇANTS ET SERVICES !

SPEED PIZZA

60 bis, avenue de la Jonchère
01-64-30-30-30



Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Parking assuré

Tél. 01 64 30 38 74

37, avenue de la Jonchère - 77600 Chanteloup-en-Brie
RCS Meaux 505 409 748

STEPH COIFFURE

Féminin - Masculin - Enfants
Séances UV
4, route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-02-98-80



Spa Dolce Vita
Votre Pause Polysensorielle

Découvrez une Nouvelle génération
de soins SPA Multi-sensoriels
pour le corps et l'esprit

Tél. : 01.64.12.52.95

www.spa-dolcevita.fr

43 avenue de la Jonchère 77600 Chanteloup en Brie

SARL APC MARTIAL

Artisan Plombier Chauffagiste
19, avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29.

CHANTELOUP HÔTEL **



Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00

<http://www.chanteloup-hotel.fr>

NUMÉROS UTILES

URGENCE : 112
SAUR : 0810 017 018.
EDF / GDF : 0810 433 077.

Anonymes et gratuits

Allô enfance maltraitée
0 800 05 41 41.

La Croix Rouge écoute
0 800 858 858.

Drogue Alcool Tabac info service : 113.

Fil santé jeunes : 0 800 235 236.

Écoute santé : 0 800 150 160.

Sida info service : 0 800 840 800.

Jeunes violences écoute : 0 800 202 223.

TABAC JOURNAUX



POINT POSTE :
Retraits/Dépôts
de colis et de recommandés,
vente de timbres...

60 bis, avenue de la Jonchère

ÉPICERIE

2, route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-02-48-83



Le Cœur de Chanteloup

Boulangerie-Pâtisserie
44 et 46 avenue de la Jonchère
01-60-35-91-01



Sur rendez-vous
Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée
06 61 89 33 36

PHARMACIE

avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 heures à 20 h 30
du mardi au samedi
de 9 heures à 20 h 30
en journée continue.

Pour joindre

la pharmacie de garde :

Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil
Lagny-sur-Marne.

Tél. : 01-64-12-68-68.

Dr DRUET-CAZAS

48, avenue de la Jonchère

Tél. : 01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné Secteur 1

Organisation de la permanence :

Les samedis après-midi, dimanches
et jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toujours notre

N° unique : 01-64-30-64-30

TAXI CHANTELOUP

M. Éric Bon

06-07-23-50-54



Coiffure
Clara Andrade professionnelle
L'ORÉAL

43, avenue de la Jonchère
77600 CHANTELOUP-EN-BRIE
Tél. : 01 60 31 06 02
06 76 21 75 67

E-mail : contact@clara-andrade-coiffure.fr
www.clara-andrade-coiffure.fr

avec ou sans rendez-vous - du lundi au samedi sans interruption

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi :

17 heures à 19 heures

Mercredi :

09 h 30 à 12 heures

14 heures à 17 heures

Vendredi :

09 h 30 à 12 heures

Samedi (uniquement l'état-civil) :

09 h 30 à 12 heures

Secrétariat :

01-64-12-74-50

Comptabilité :

01-64-12-74-51

Service culturel :

01-64-12-74-54

Périscolaire :

01-64-12-74-57

Cabinet du Maire

et urbanisme :

01-64-12-74-52



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION ET DE LIAISON

(Diffusion gratuite)

Directeur de la publication :
Marcel Oulès.

Comité de rédaction et conception :

Pierrette Munier,
Maryse Théault,

Coordination :

Tél. : 01-60-31-05-91

Impression : Script Laser

Dépôt légal : 1980-3

Visitez le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr